



REVISION DU PLU DE LAMELOUZE

Compte-rendu du premier atelier participatif

Affaire suivie par : **Stéphane GAZABRE et Laure PROMAYON**

Lieu et Date : **Mairie de Lamelouze**

Transmission le : **23 mars 2017**

Jeudi 16 mars 2017 - 18h30

Participants à la réunion

NOMS	PRENOMS	FONCTION / STRUCTURE	MAIL	TELEPHONE
PROMAYON	Laure	CD30 - Aménagement du territoire	laure.promayon@gard.fr	
GAZABRE	Stéphane	Urba.pro	stephane.gazabre@groupelamo.fr	
SOUSTELLE	Thierry	1er adjoint	communedelamelouze@orange.fr	

NOMS	PRENOMS	ADRESSE	MAIL	TELEPHONE
ARNOUX	Isabelle	BOUBAU	itarnoux@gmail.com	
BAYLE	Robert	BOUBAU	baylerob@free.fr	
BENOIT	Michel	BOUBAU		06.65.97.14.39
BOIT	Gérard	LES ROULISSES	boit.gerard@wanadoo.fr	
BRUGUIERE	Françoise			06.75.34.44.55
GELLY AUBARET	Marie-Claire	L'ARBOUX	sentiers.bg30@gmail.com	
GOICURIA	José	LE MOULINAS		06.81.49.41.97
NICOLAS	Roger	LE BOURRE		04.66.34.14.97
PERRIN	Élodie	LES PECEDES		06.78.98.17.26
PLANTIER	Hélène	LES APPENS	alain-plantier0119@orange.fr	

Diffusion : présents, excusés, absents

I. LE CONTEXTE

Dans le cadre de la révision de son plan local d'urbanisme, la commune de Lamelouze a souhaité associer la population à l'élaboration du diagnostic et du projet de développement durable du village.

A cette fin, les modalités de concertation revêtent plusieurs formes. La commune met en place des réunions publiques, diffuse des informations sur l'état d'avancement des études dans divers supports de communication, met à disposition un registre de concertation pour ceux qui sont désireux d'émettre des idées constructives pour l'intérêt général de la commune et pour la programmation de son développement.

En plus de cette concertation, la municipalité a souhaité aller plus loin en proposant des ateliers de travail à la population, dont le résultat viendra alimenter le processus d'élaboration du plan local d'urbanisme.

Un appel à candidature a été lancé pour établir un panel d'une douzaine de citoyens. L'objectif étant de constituer un panel le plus hétérogène possible au regard des critères d'âge, de sexe et des

catégories socioprofessionnelles. Afin d'obtenir un panel le plus impartial possible des conditions d'accès au panel ont été édictées. Les membres du panel devant avoir aucun de lien de parenté avec les membres du conseil municipal et 2 membres d'une même famille ne peuvent pas siéger au sein du panel.

II. CONSTITUION DU PANEL

A la date de rendu des actes de candidature, 14 bulletins ont été retournés au secrétariat de la Mairie. 11 bulletins ont été retenus tandis que 3 ont été écartés pour non-conformité avec les conditions d'accès au panel. Un autre bulletin a été retiré du fait de l'indisponibilité du candidat (un agriculteur) mais qui sera consulté dans le cadre du diagnostic agricole.

Les 10 candidats retenus se déclinent comme suit :

- Une proportion de 5 femmes pour 5hommes;
- 1 personne ont entre 26 et 45 ans, 6 ont entre 46 et 65 ans et 3 ont plus de 66 ans;
- L'intégralité du panel habite la commune;
- 7 membres du panel sont propriétaires;
- Aucun membre travaille sur la commune;
- Sont représentées dans le panel les associations : Association SENTIERS, APAL et Les Chasseurs de Lamelouze;
- 6 membres du panel sont retraités;
- Les professions représentées sont variées.

Ci-après le tableau fait état de la constitution du panel :

NOM	PRENOM	ADRESSE	SEXE	TRANCHE D'AGE	Travail à Lamelouze	Habite à Lamelouze	Propriétaire foncier	Profession
ARNOUX	Isabelle	Boubau	F	46 à 65		x		Agent hospitalier
BAYLE	Robert	Boubau	M	66 et +		x		Retraité
BENOIT	Michel	Boubau	M	66 et +		x	x	Retraité
BOIT	Gérard	Les Roulisses	M	46 à 65		x	x	Retraité ONF
BRUGUIERE	Françoise		F	46 à 65		x	x	Coiffeuse à domicile / Association APAL
GELLY AUBARET	Marie-Claire	L'Arboux	F	46 à 65		x	x	Retraité de la FPT / Présidente association Sentiers
GOICURIA	José	Le Moulinas	M	46 à 65		x		Retraité de La Poste
NICOLAS	Roger	Le Bourre	M	66 et +		x	x	Retraité
PERRIN	Élodie	Les Pecedes	F	26 à 45		x	x	Fonctionnaire (Syndicat de l'Eau)
PLANTIER	Hélène	Les Appens	F	46 à 65		x	x	Fonctionnaire

III. LA DEMARCHE DE CONCERTATION SUR LA COMMUNE DE LAMELOUZE

A. LA DEMARCHE

Afin d'enrichir le diagnostic technique réalisé par le bureau d'études, la municipalité a souhaité intégrer à la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme les citoyens de la commune. Le panel sélectionné est invité à participer à une série de 2 ateliers qui jalonnent la procédure à ses

moments-clés. Au cours de ces temps de travail, le panel est tenu informé de l'avancée du projet de P.L.U. et participe à son élaboration.

Le premier atelier, s'est tenu le 16 mars au soir, dans la salle polyvalente. Cet atelier était dénommé "atouts - faiblesses - opportunités et contraintes - Premiers enjeux". L'objectif de cette première rencontre était de dégager les aspects positifs et négatifs de la commune pour ensuite formaliser des enjeux (dans un second atelier) qui seront proposés aux membres du conseil municipal.

Le second atelier aura lieu le 30 mars prochain. Il s'agira pour celui-ci, à partir du travail effectué lors du 1^{er} atelier de dégager des enjeux pour définir les objectifs du P.L.U.

Cet atelier alimentera l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.). Pour rappel, ce document est la clé de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme. Le P.A.D.D. définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble de la commune au vu du diagnostic territorial et des enjeux identifiés. C'est un document simple et concis, donnant une information claire sur le projet territorial. Pour rappel le P.A.D.D. n'est pas directement opposable aux opérations d'aménagements, mais le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P.), eux opposables, constituent la traduction des orientations qui y sont définies

B. LE DEROULE DE L'ATELIER

Le déroulement de l'atelier a été le suivant :

Etape	Dénomination	Durée
1	Temps d'accueil	10 minutes
Les membres du panel sont accueillis par un représentant de la municipalité et les animateurs de l'atelier Mme PROMAYON du Conseil Départemental du Gard et M. GAZABRE du bureau d'études Urba.pro Ce temps est l'occasion de collecter les coordonnées des membres du panel pour leur transmettre le compte rendu des ateliers et les tenir informés des prochaines échéances pour les ateliers.		
2	Présentation de rappel de la démarche P.L.U. + Enjeux de la participations + Présentation du déroulement de l'atelier.	20 minutes
Afin de replacer l'atelier dans la démarche d'élaboration du P.L.U., une brève présentation est réalisée par le bureau d'études Urba.pro. Les grandes étapes de l'élaboration du P.L.U. sont rappelées. Un point sur les modalités de la concertation mise en place par la commune est effectué.		
3	Travail par 2 groupes de 11 à 12 personnes avec un animateur sur les atouts et faiblesses de la commune, toutes thématiques confondues	75 minutes
La suite de l'atelier se déroule dans la salle polyvalente, aménagée pour l'occasion. Le panel s'est organisé en deux tables de 5 personnes. Chaque table qu'on dénommera Table n°1 et Table n°2 sera animée respectivement par Mme PROMAYON et M.GAZABRE. Les deux tables sont disposées de telle sorte que les deux groupes du panel ne puissent pas interagir entre eux. Afin de faire connaissance, un tour de table est organisé pour permettre à chaque membre du panel de se présenter succinctement en précisant leurs âges, leurs lieux d'habitation et leurs motivations quant à la démarche PLU. Enfin, un responsable de table est désigné pour chaque table. Sur la base d'une photo aérienne de la commune, il est demandé aux membres du panel de définir les atouts et les faiblesses, les opportunités, contraintes et besoins de la commune. En utilisant des post-its verts pour les atouts, des post-its roses pour les faiblesses. Ces post-its ont été par la suite placés sur la photo aérienne pour tenter de spatialiser les éléments qu'ils questionnent. A la fin de ce temps, il a été demandé aux membres du panel de voter avec un système de gommettes (6 par membre) pour les aspects les plus importants. L'objectif étant de hiérarchiser ces éléments. Une fois les votes attribués, les points qui ont reçu le plus de votes ont servi de base pour le temps suivant.		

4	Formulation des premiers enjeux et hiérarchisation	45 minutes
<p>Pendant ce temps de travail, il s'est agit d'organiser les atouts et faiblesses les plus plébiscités afin d'en dégager les premiers enjeux. Au cours de cette étape les membres du panel, toujours accompagnés par les animateurs, vont exprimer "ce qui est en jeu". C'est-à-dire littéralement "ce qui est à perdre ou à gagner".</p> <p>Ces enjeux ainsi dégagés relèvent de plusieurs dimensions, il peut s'agir d'un acquis fragilisé, menacé ou à protéger; d'un potentiel peu exploité, à valoriser ou encore d'une faiblesse, une fragilité à améliorer. Une fois formulés, les enjeux sont écrits sur des post-its jaunes pour les besoins. Une nouvelle hiérarchisation par vote s'effectue (4 gommettes par participant). Les enjeux les plus plébiscités seront la base du travail d'un second atelier sur les objectifs du projet de P.L.U.</p>		
5	Restitution par les représentants de chaque groupe de travail.	5 minutes par table soit 10 minutes
<p>A la fin de ce temps de travail, les représentants de chaque table présente à la table voisine et aux membres du conseil municipal si présents, les atouts, les faiblesses et les enjeux associés.</p>		
6	Conclusion et clôture	10 minutes
<p>Finalment, à la suite de la restitution du panel, un représentant de la commune prendra la parole pour conclure sur le travail effectué. Une collation offerte par la municipalité en fin de séances à permis de continuer les échanger autour de ce premier atelier.</p>		
Durée moyenne de l'atelier citoyen		2h30

IV. BILAN DE L'ATELIER DU 16 MARS 2017

Après l'accueil du panel et un mot d'introduction de Monsieur SOUSTELLE pour la commune, Stéphane GAZABRE du bureau d'études Urba.pro et Laure PROMAYON pour le Conseil départemental du Gard rappellent brièvement, en une quinzaine de minutes, le rôle du panel citoyen en soulignant les attentes liées à cet atelier ainsi que la démarche d'élaboration du PLU et le positionnement de ce travail dans la démarche.

Organisé en deux tables, le panel citoyen au complet ce jour, a d'abord travaillé sur la thématique "atouts et faiblesses". Les discussions se sont tenues à bâton rompu autour de différents thèmes proposés soit par l'animateur de table soit portés spontanément par les membres du panel. Les problématiques abordées ont été diverses et variées. Certaines ne relevant pas du ressort du plan local d'urbanisme ont été abordées et ont été remontées aux membres du conseil municipal présents à l'occasion de la présentation des enjeux retenus.

Afin de faciliter le vote du panel, un regroupement des suggestions par thèmes a été effectué après une présentation du travail de chaque groupe à l'ensemble des participants par Marie-Claire pour la Table n°1 et par Élodie pour la table n°2.

A. LES ATOUTS

✚ Les atouts classés en fonction du nombre de votes :

Atouts	Votes
Le déboisement permet de lutter contre les incendies	5
Préserver les vues paysagères	4
Préserver la tranquillité	4
Tranquillité	3
Les Faïsses (Terrasses)	2
L'implantation de nouveaux exploitants agricoles (dans le respect du paysage et des pratiques culturelles non polluantes)	2
Cadre de vie	1
L'église	1
Mairie (fête, dynamisme)	1
Maison de repos	1
Transport scolaire	1
Accès communal à la rivière via le terrain près de l'église	0
Activités (nombreuses, régulières et variées)	0
Aménagement du terrain du Plô (activités, été, ombragé)	0
Animations qui tendent à s'améliorer	0
Bibliothèque	0
Calme	0
Candon qui apporte le pain, épicerie 1 fois par semaine	0
Galeizon et affluents	0
La relation avec le voisinage	0
Le petit patrimoine à valoriser	0
Lutte contre la fermeture du paysage (entretien par les moutons)	0
Nouveaux habitants ont permis d'entretenir les terrains	0
Pas isolés, villes proches	0
Population voisinage	0
Situation - paysage de la commune	0
Urbanisme assez étalé	0

✚ Les atouts classés en fonction des thématiques abordées :

Les thèmes qui sont ressortis sont les suivants :

- A- La forêt et l'Agriculture
- B- Le cadre de vie et le paysage du village
- C- La gestion des réseaux secs et humides
- D- Les équipements (services, commerces, équipements publics)
- E- Les activités touristiques
- F- Le patrimoine
- G- Transport, déplacement et desserte
- H- La réglementation des constructions

Thèmes	Atouts	Votes
A	Le déboisement permet de lutter contre les incendies	7
A	L'implantation de nouveaux exploitants agricoles (dans le respect du paysage et des pratiques culturelles non polluantes)	
A	Galeizon et affluents	
A	Lutte contre la fermeture du paysage (entretien par les moutons)	

B	Préserver les vues paysagères	14
B	Préserver la tranquillité	
B	Tranquillité	
B	Les Faïsses (Terrasses)	
B	Cadre de vie	
B	Calme	
B	La relation avec le voisinage	
B	Pas isolés, villes proches	
B	Population voisinage	
B	Situation - paysage de la commune	
D	Mairie (fête, dynamisme)	2
D	Maison de repos	
D	Activités (nombreuses, régulières et variées)	
D	Aménagement du terrain du Plô (activités, été, ombragé)	
D	Animations qui tentent à s'améliorer	
D	Bibliothèque	
D	Candon qui apporte le pain, épicerie 1 fois par semaine	0
E	Accès communal à la rivière via le terrain près de l'église	
F	L'église	1
F	Le petit patrimoine à valoriser	1
G	Transport scolaire	1
H	Nouveaux habitants ont permis d'entretenir les terrains	0
H	Urbanisme assez étalé	0

D'une manière générale, les atouts dégagés se recoupent d'une table à l'autre. Afin de permettre une plus grande clarté dans l'interprétation des atouts, ceux-ci ont été regroupés et hiérarchisés de la manière suivante selon les thématiques :

1^{ER} : LE CADRE DE VIE ET LE PAYSAGE DU VILLAGE

Il ressort des deux tables que la commune offre un territoire naturel et paysager de choix pour les habitants. Selon le panel, venir vivre à Lamelouze est un choix pour son cadre et sa qualité de vie (tranquillité, calme, la proximité des gens...) tout en restant « assez proche » des principales villes (Alès et La Grand-Combe à 30 minutes).

La commune offre aux habitants un paysage et panorama sur les Cévennes de qualité qu'ils souhaitent préserver (vues sur les hameaux, sur le patrimoine notamment l'église...). La topographie des lieux permet également de mettre en avant les faïsses en pierre de taille ou bien à créer, spécificité des Cévennes.

2^{EME} : LA FORET ET L'AGRICULTURE

Deuxième atout de la commune selon les citoyens est la gestion de l'espace forestier et agricole que compte la commune. Ce territoire inscrit dans la plaine du Galeizon au plus bas et la montagne Cévenole au plus haut est un atout indéniable pour la commune. Cela peut servir de base à la « promotion » du territoire lamelouzien.

L'arrivée de nouveaux agriculteurs permet aussi de lutter contre la fermeture des paysages, fortement impacté par la présence du pin maritime au détriment des châtaigniers. L'activité forestière influe également sur le paysage en permettant de lutter contre le risque incendie, très présent sur le territoire.

3^{EME} : LES EQUIPEMENTS PRESENTS SUR LAMELOUZE

Il ressort, des deux tables que la commune offre des équipements publics cohérents et satisfaisants avec la taille de la commune (Mairie, Espace du Plô, bibliothèque, salle des fêtes permettant aux associations de l'occuper au besoin). Les citoyens reconnaissent l'implication de la Mairie dans les différentes animations et pour son dynamisme dans ses actions.

La présence d'un épicier ambulant une fois par semaine est satisfaisante mais mériterait d'être plus important. Le projet d'une « maison de repos » serait un plus pour la commune qui est assez vieillissante, notamment pour les personnes âgées vivant seules (on parle d'ici d'une « maison en partage »).

4^{EMES} : LE PATRIMOINE ET LES TRANSPORTS, DESSERT, DEPLACEMENTS

Ces deux thématiques sont arrivées ex aequo en termes de votes. Pour le patrimoine, le panel a fait ressortir l'importance de mettre en avant et préserver le petit patrimoine présent sur la commune avec notamment l'église et ses abords qui sont visibles de loin.

Pour les transports, les citoyens ont souligné l'efficacité du transport scolaire sur la commune au vu de la taille de la commune. Une navette vient récupérer les enfants du village pour les amener sur Cendras ou la Grand-Combe.

Les thématiques « activités touristiques » et « réglementation des constructions » ont été évoquées par le panel mais n'a pas été jugé assez important pour lui, même si permettre l'accueil de nouveaux arrivant sur la commune reste un enjeu important en réglementant les nouvelles constructions afin d'éviter un étalement des zones constructibles.

Synthèse des atouts : *Les habitants apprécient profondément leur cadre de vie, tant du plan du patrimoine bâti, qu'au plan du paysage offert par les espaces boisés et les cours d'eaux. Ils ont montré tout au long du débat leur attachement au caractère rural et villageois de la commune.*

B. LES FAIBLESSES

✚ Les faiblesses classées en fonction du nombre de votes :

Faiblesses	Votes
Déboisement sans reconstitution du peuplement	4
Mauvais entretien de la forêt	4
Les activités touristiques à augmenter	3
Risque du feu (autour des maisons)	3
Construction sans réglementation architecturales (architecture plus cévenole, document vallée du Galeizon)	2
Quel projet pour le terrain communal de l'église	2
Réseau téléphone - Zone blanche	2
Réseau téléphonique à améliorer (portable et fixe)	2
Réseaux électrique trop voyant en danger (réseau aérien envahi par les arbres)	2
Éloignement commerces, médecin, urgence (difficulté à en trouver)	1
État des routes	1
La gestion du forestier (quel reboisement, quelle biodiversité, quel soutien)	1
Manque de point de rencontre	1
Minimiser l'impact des pins maritimes sur les châtaigniers	1
Rallye qui abîme la route et bloque 1 ou 2 jours l'accès à la commune (1h de détour)	1
Réseau téléphonique	1
Réseau téléphonique défaillant	1
Sangliers	1
Tailles des terrains plus grands pour les nouvelles constructions	1
Yourte	1
Augmenter le nombre de gîtes	0
Invasion des sangliers (transformation du paysage, destruction petits patrimoine - faïsses - barrières)	0
Manque signalétique continue pour l'église	0
Manque un café/boulangerie	0
Préserver les paysages quand nouvelles constructions	0
Question de stationnement dans certains hameaux (L'Arboux, Appens haut et bas)	0
Ramassage poubelle l'été (doublement de la population, containers moins adaptés, 2 endroits, Boubau)	0
Signalétique (PDIPR - promenade randonnée)	0
Trop de construction hors du village (plus sur les Appens à l'avenir)	0

✚ Les faiblesses classées en fonction des thématiques abordées :

Les thèmes qui sont ressortis sont les suivants :

- A- La forêt et l'Agriculture
- B- Le cadre de vie et le paysage du village
- C- La gestion des réseaux secs et humides
- D- Les équipements (services, commerces, équipements publics)
- E- Les activités touristiques
- F- Le patrimoine
- G- Transport, déplacement et desserte
- H- La réglementation des constructions

Thèmes	Faiblesses	Votes
A	Déboisement sans reconstitution du peuplement	14
A	Mauvais entretien de la forêt	
A	Risque du feu (autour des maisons)	
A	La gestion du forestier (quel reboisement, quelle biodiversité, quel soutien)	
A	Minimiser l'impact des pins maritimes sur les châtaigniers	
A	Sangliers	
A	Invasion des sangliers (transformation du paysage, destruction petits patrimoine - faïsses - barrières)	
B	Préserver les paysages quand nouvelles constructions	0
C	Réseau téléphone - Zone blanche	8
C	Réseau téléphonique à améliorer (portable et fixe)	
C	Réseaux électrique trop voyant en danger (réseau aérien envahi par les arbres)	
C	Réseau téléphonique	
C	Réseau téléphonique défaillant	
C	La gestion du pluvial de certains hameaux (L'Arboux et les Appens bas)	
D	Éloignement commerces, médecin (difficulté à en trouver), urgence	2
D	Manque de point de rencontre	
D	Manque un café/boulangerie	
D	Ramassage poubelle l'été (doublement de la population, containers moins adaptés, 2 endroits, Boubau)	
E	Les activités touristiques à augmenter	3
E	Augmenter le nombre de gîtes	
F	Quel projet pour le terrain communal de l'église	2
F	Manque signalétique continue pour l'église	
G	État des routes	2
G	Rallye qui abîme la route et bloque 1 ou 2 jours l'accès à la commune (1h de détour)	
G	Question de stationnement dans certains hameaux (L'Arboux, Appens haut et bas)	
G	Signalétique (PD, PR - promenade randonnée)	
H	Construction sans réglementation architecturales (architecture plus cévenole, document vallée du Galeizon)	4
H	Tailles des terrains plus grands pour les nouvelles constructions	
H	Yourte	
H	Trop de construction hors du village (plus sur les Appens à l'avenir)	

D'une manière générale, les faiblesses dégagées se recoupent d'une table à l'autre. Afin de permettre une plus grande clarté dans l'interprétation des faiblesses, celles-ci ont été regroupées et hiérarchisées de la manière suivante :

1^{ER} : LA FORET ET L'AGRICULTURE

C'est la thématique qui a engagé le plus de discussion entre les citoyens. Du fait de la forte présence de la forêt sur le territoire, les citoyens se sont sentis préoccupés par ce thème notamment à la vue du déboisement observé sur la commune sans aucune reconstitution. Le panel met en avant un mauvais entretien de la forêt qui induit des risques d'incendie notamment aux abords des habitations.

Le panel s'est posé la question sur l'augmentation de la présence du pin maritime au détriment des autres essences notamment le châtaignier et de manière générale sur la gestion de la forêt.

C'est également posé la question de la présence des sangliers qui détériorent le paysage forestier et le patrimoine naturel.

2^{EME} : LA GESTION DES RESEAUX SECS ET HUMIDES

Des interrogations sont ressorties sur "le dimensionnement" du réseau pluvial sur certains hameaux. Le réseau téléphonique est montré comme un gros « point noir » par les citoyens du fait de nombreuses zones blanches sur la commune. Tous ont fait part de leurs mésaventures rencontrées (plus de téléphone pendant des jours, plus d'électricité...).

Le réseau électrique et les communications numériques ont également été désignés comme une des faiblesses de la commune notamment dans leur insertion paysagère qui engendrent des risques de sécurité.

3^{EME} : LA REGLEMENTATION DES CONSTRUCTIONS

Le panel déplore un certain manque de réglementation architecturale pour les nouvelles constructions. Il a fait référence au document de la vallée du Galeizon sur le bâti cévenol. Pour certains, l'autorisation de yourte pose problème dans le paysage lamelouzien qui compte des bâtiments anciens (pierre, de type cévenole) et les nouvelles constructions. Il faut trouver un moyen de réglementer au mieux ces nouvelles constructions tout en permettant l'installation de nouveaux habitants.

Il a été mentionné également une problématique de la taille des terrains qui sont très grands et qui, par conséquent, sont mal ou peu entretenus.

4^{EME} : L'ACTIVITE TOURISTIQUE

Le panel souhaiterait augmenter l'offre en promouvant le « tourisme vert » (randonnées, découverte du patrimoine naturel et bâti...) et par conséquent le nombre de gîtes.

5^{EME} : LES EQUIPEMENTS ET LE PATRIMOINE

Le panel souligne un manque d'équipements de proximité notamment médicaux et de type boulangerie, épicerie. Il déplore un problème de gestion des déchets en haute saison (containers non adaptés).

Pour le patrimoine, notamment l'église, le panel regrette le manque de signalétique « continue » pour y aller. Les citoyens se posent la question du devenir des abords de l'église.

6^{EME} : LA DESSERTE, DEPLACEMENT ET TRANSPORT

De manière générale, le panel déplore l'état des routes sur Lamelouze. Le stationnement est également apparu de manière récurrente dans les échanges. "La congestion du secteur des Appens et des hameaux où les concitoyens se garent "n'importe où " du fait du manque de marquage sont les deux points noirs du stationnement sur la commune selon le panel. Mais il est conscient que la topographie des lieux rend difficile de trouver une solution adéquate.

Les sentiers qui jalonnent le territoire communal ressortent comme une faiblesse de la commune du fait d'un manque de signalétique pour les emprunter.

Le thème « cadre de vie et paysage du village » n'a obtenu aucun vote mais les citoyens ont quand même mentionné une volonté de préserver la silhouette des hameaux lorsqu'une nouvelle construction est autorisée.

Synthèse des faiblesses : *Très attachés au patrimoine naturel de la commune, les membres du panel, ont exprimé leurs craintes quant à la perte ou la dénaturation du patrimoine bâti et forestier de la commune. Concernant le fonctionnement urbain, c'est la thématique de la gestion des réseaux qui s'impose comme la principale faiblesse de la commune.*

C. LES ENJEUX

La hiérarchisation des atouts et des faiblesses de la commune a permis dans un deuxième temps d'exprimer des enjeux pour le territoire communal qui seront la base du prochain atelier citoyen dont la date est fixée au jeudi 30 mars.

Ce travail a été fait collectivement en regroupant les deux tables. Le panel a, tout de suite, hiérarchisé les enjeux selon 5 axes de travail

Les ENJEUX	Votes
Insérer les nouvelles habitations dans le paysage	
Limiter l'étalement urbain (les zones déjà construites)	
Favoriser l'arrivée de nouveaux agriculteurs	
Favoriser le reboisement dans la biodiversité	
Favoriser la mutation des paysages	
Lutter contre les zones blanches	
Entretien des réseaux (EDF, infrastructures routières, électriques etc....)	
Développer le tourisme vert	
Valoriser les points de vue touristiques	
Valoriser le petit patrimoine	
Maintenir les équipements existants	
Trouver un équilibre entre les aménagements existants et futurs pour le cadre de vie	
Favoriser l'arrivée de nouveaux habitants	

Les enjeux dégagés par le panel pourraient être regroupés de la manière suivante :

1^{ER} : PROTEGER LE CARACTERE DU VILLAGE ET SON PAYSAGE

Le panel a fait ressortir comme enjeu principal la préservation du caractère villageois de la commune. Il a exprimé ses craintes quant à l'insertion paysagères des nouvelles habitations et réfléchi à l'aménagement des zones à construire.

Les formes et l'implantation des nouvelles constructions ont également été abordées afin de souligner l'attachement à des formes urbaines caractéristiques de villages

Cet enjeu regroupe également d'autres problématiques, notamment la préservation des paysages, des espaces naturels et du patrimoine bâti et naturel, qui contribuent au cadre villageois de la commune.

2^{EME} : ASSURER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PROPRE A LA COMMUNE

Le maintien et le développement des activités, notamment agricole et touristiques, sont désignés comme un enjeu important pour le panel. Cet enjeu regroupe la volonté de favoriser l'arrivée de nouveaux agriculteurs et le maintien et développement d'une activité forestière respectueuse de l'environnement (reboisement, mutation des paysages).

Il s'agit aussi de développer le « Tourisme vert » en valorisant les points de vue touristiques et le petit patrimoine.

3^{EME} : LES RESEAUX ET LA VOIRIE

Le panel a fait ressortir la problématique des réseaux. La sécurisation du réseau électrique apparait comme un enjeu important. Les hameaux et écarts sont impactés par des baisses de tension par temps d'orage. Les zones blanches présentes sur la commune sont également jugées comme un inconvénient pour le développement de la commune.

Finalement, le panel insiste sur la nécessité pour la commune d'être dotée et d'entretenir les réseaux humide et sec (pluvial, assainissement, téléphonie, électricité...).

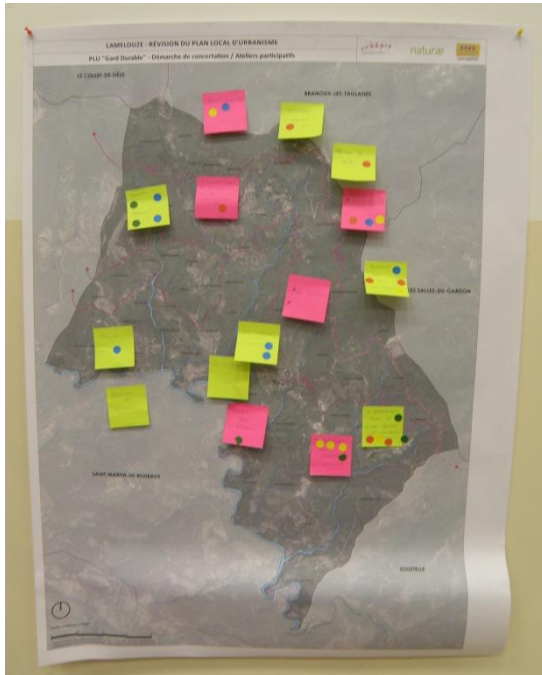
4^{EME} : LES EQUIPEMENTS ET SERVICES

Le maintien des équipements et des services sont désignés comme un enjeu prioritaire. Les membres du panel font ressortir l'importance de trouver un équilibre entre les aménagements existants et futurs pour maintenir la qualité du cadre de vie et l'accueil de nouveaux habitants.

Cet accueil est lié aux équipements que doit proposer la commune.

V. RETOUR PHOTOGRAPHIQUE DE LA SOIREE

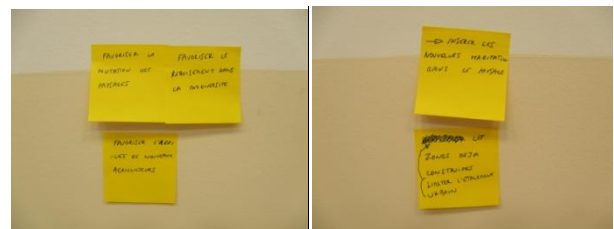
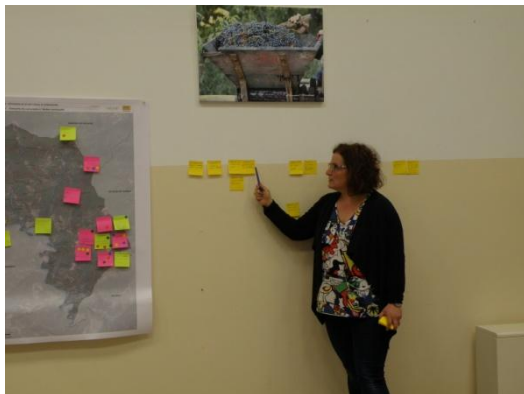
Panneaux avec la hiérarchisation des atouts et faiblesses



Temps de restitution



Travail sur les enjeux



VI. CONCLUSION

Ce premier atelier a montré l'intérêt que les membres du panel portent à la démarche d'élaboration du P.L.U. Les participants se sont exprimés sur l'ensemble des thèmes traités par le P.L.U. et parfois au-delà. Il ressort de cet atelier l'attachement profond des habitants de la commune au cadre de vie villageois de Lamelouze.

Les membres du panel recevront le compte-rendu de cet atelier. Ils ont la possibilité de valider ce compte-rendu et d'apporter des remarques auprès du représentant du bureau d'études. Celui-ci se chargera d'en faire la synthèse et de les transmettre au conseil municipal. Ses coordonnées de contact sont données en première page.

Les membres du panel se retrouveront le jeudi 30 mars prochain à 18h à la salle polyvalente. Il a été décidé que chacun amènerait un petit quelque chose à grignoter.